

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Octobre 2020 à 19 h 30

Présents: MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, FOURRÉ, MMES KACOU, LE RAI-JOUSSE, MM. POCHEZ, DOS SANTOS, MME DURAND-MAIGNAN

Absents: MMES CHARRIER, MESNARD excusées.

Secrétaire: Mme DURAND-MAIGNAN .

PRIME DU PERSONNEL COMMUNAL 2020

Comme chaque année, le conseil municipal délibère et a fixé à 975.67 € net par agent le montant de la prime du personnel communal titulaire pour l'année 2020, à réduire proportionnellement au temps de travail hebdomadaire pour les agents concernés.

INFORMATIONS SUR LE RIFSEEP

Le conseil décide de mettre en place à compter de 2021 le RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) qui remplacera les primes et indemnités versées aux agents à ce jour. L'entrée de ce dispositif se fait progressivement depuis 2016, il convient donc de se conformer à la loi.

MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL A SOUCÉ : RENOUELEMENT CONVENTION

Depuis 2014, M. GAISONN Philippe, agent communal est mis à la disposition de la Commune de Soucé à raison de 8 h par mois soit 96 heures l'année civile. La convention s'est achevée cette année et la commune de Soucé a sollicité à nouveau son renouvellement.

Le conseil donne un avis favorable et accepte son renouvellement pour une durée de six années aux mêmes conditions que la convention précédente.

TARIFS 2021 LOCATION SALLE DES FÊTES

Le conseil décide de fixer comme suit les tarifs de location de la salle polyvalente qui seront appliqués à compter du 1er Janvier 2021 (tarifs inchangés):

- vin d'honneur : salle principale 70 € - petite salle : 50 €
 - réunion familiale après sépulture (à St Loup) : 35 €
 - départ cérémonie (salle principale ou petite salle) : 45 €
 - location salle principale pour un repas : 170 €
 - location salle principale pour un banquet (2 repas) : 220 €
 - utilisation petite salle en complément salle principale : 30 €
 - location petite salle pour un repas : 90 €
 - location petite salle pour un banquet : 115 €
 - réunion pour personnes ou associations extérieures à la commune : 65 € (si fourniture vaisselle = 75 €)
 - associations loi 1901 reconnues de la commune : gratuit
 - réunion associations cantonales (dont 1 association de St-Loup présente) : gratuit 1ère réunion puis tarif normal de location
 - soirée des classes (une par an) : gratuit
 - tarif spécial "CUMA du Pont-Landry" (siège St-Loup) si repas : 40 €
 - consommation énergétique : 0.25 € du kwh
 - utilisation de la salle le lendemain de la location :
- => clés rendues avant 12 H = gratuit; clés rendues après 12 H = 40 €
- pour chaque type de location, la vaisselle est fournie.

.../...

REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ANNÉE 2021

Les tarifs seront les suivants pour l'année 2021 :

- part fixe annuelle : 76.58 € - partie variable : 0.7604 € du m3
soit une hausse de 0.50%
- forfait assainissement pour les puits privés, forfait annuel :
 - 1 occupant : forfait 40 m3 ; - 2 occupants : forfait 80 m3 ;
 - 3 occupants : forfait 110 m3 - 4 occupants et plus : forfait 140 m3
- résidence secondaire ou habitation vacante : forfait 40 m3

REPAS ANNUEL DES PERSONNES AGÉES DE LA COMMUNE

Vu la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal décide qu'il n'y aura pas cette année de repas offert à tous les habitants de la commune âgés de 65 ans. Si l'évolution est favorable, ce repas pourrait avoir lieu au printemps 2021.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 16 Octobre 2020

Le Maire,
Marcel BARBÉ